Majorité

Pour Saint-Nazaire

Joël Batteux

Joël Batteux nous a quittés et laisse à notre majorité le goût amer de l'absence. Pour beaucoup d'entre nous, il a été un formateur et souvent un ami. Pour certain·es, plus jeunes, il incarne un héritage dynamique, perceptible dans bon nombre de dossiers, et que nous revendiquons fièrement. Pour quelques-un·es enfin, appartenant à son « opposition » de l'époque, il fut un maire incontestablement mobilisé pour sa ville et ses habitant·es. Ce qu'il nous laisse en commun, c'est une certaine conception de la politique, qui repose sur l'importance de l'idée, de la volonté et de la responsabilité.

Les enjeux de notre temps, qu'ils soient sociaux, économiques, démographiques ou environnementaux, nécessitent des politiques fortes et assumées. Ils obligent à des choix dans des contraintes financières plus dures et des espaces de développement désormais plus restreints. Si notre ville parvient à naviguer par ce gros temps, pour reprendre un vocabulaire marin que Joël Batteux affectionnait, c'est bel et bien le résultat des choix responsables et des anticipations judicieuses qui ont été opérés par ses équipes successives et sous son impulsion.

Joël Batteux, c'est aussi le personnage. Une voix grave qui résonne, un regard qui pénètre, une silhouette reconnaissable entre toutes. Il éveille des sentiments mêlés, comme le font les personnes inclassables, entre l'admiration, la crainte et l'affection. Parce qu'il aura incarné autant que façonné un grand dessein pour notre ville, notre reconnaissance collective doit s'exprimer en donnant son nom à un lieu. Nous ne le connaissons pas encore mais gageons que, depuis cet endroit, nous pourrons ressentir la mer.

Merci Joël.

Innover pour l'industrie

Durant la décennie 2010-2020, notre bassin d'emploi a connu une situation singulière. Singulière par rapport à l'ensemble de la France, car nous étions un des rares secteurs à créer des emplois industriels, loin devant de grandes métropoles. Singulière aussi par rapport à notre histoire, car pour la première fois, nos deux grandes filières – la navale et l'aéronautique – étaient en haut de cycle en même temps.

Ce dynamisme nous a permis d'atteindre un faible niveau de chômage. Il validait une stratégie ancienne de confiance en l'industrie, de diversification et de consolidation, notamment du réseau de sous-traitants illustré par le dynamisme d'un groupement comme Néopolia.

Forts de cet élan, nous avons posé dès 2018 notre candidature au dispositif « Territoires d'industrie ». Grâce à cette action de l'État, nous avons réuni les industriels et tous les acteurs du territoire, sous la conduite de la CARENE et d'Estuaire et Sillon, pour écrire une feuille de route intégrant vision du développement économique, qualification et besoins de main-d'œuvre, et défi de la transition écologique. 31 projets ont émergé et les 2/3 sont lancés à ce jour.

Amorcée alors que tous les voyants étaient au vert, cette feuille de route nous sert désormais de guide pour faire face à des temps incertains, assombris par la pandémie mondiale. De l'amélioration de la logistique à l'émergence d'un chantier naval mutualisé, en passant par l'innovation pour la propulsion vélique ou hydrogène, les projets sont nombreux. Ils écrivent déjà l'avenir de notre territoire, tout en respectant son ADN : la coopération au service de projets ambitieux.

Agir pour l'eau

Pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux naturels aquatiques sur le bassin versant Brière Brivet, la CARENE et les 4 autres intercommunalités du territoire s'engagent dans un contrat de 6 ans (2020/2025) doté d'un budget de 15 millions d'euros, cofinancé par l'agence de l'eau Loire Bretagne, le conseil régional des Pays de la Loire et le département de Loire-Atlantique.

C'est un doublement des investissements par rapport au contrat précédent avec en ligne de mire, quatre grands objectifs au bénéfice de l'homme et de la nature : améliorer la qualité des eaux, restaurer les milieux naturels, réduire les inondations, préserver la ressource en eau potable.

Le contrat piloté par le syndicat de bassin versant Brière Brivet, épaulé par de nombreux partenaires comme le parc naturel régional de Brière, va se traduire par un programme très concret de 136 actions, comme illustré ci-dessous :

L'urbanisation, les aménagements, les activités industrielles ou agricoles font que l'eau s'écoule plus vite qu'auparavant du haut du territoire vers le bas. Les nappes d'eau potable, les cours d'eau sont mal réalimentés, la filtration et l'épuration n'ont plus le temps de se faire, les risques d'inondation sont multipliés sur les zones basses. Pour y remédier, il faut ralentir l'eau, restructurer les cours d'eau pour les faire serpenter, favoriser l'infiltration par des zones d'expansion sur les rives, conforter les berges en replantant des haies, c'est-à-dire, au final, rétablir le fonctionnement naturel et réguler les débits. C'est ainsi que 85 km de cours d'eau et 90 km de canaux en marais vont faire l'objet de travaux de restructuration et renaturation pour près de 9 millions d'euros.

Nos milieux naturels sont des zones d'habitat pour de nombreuses espèces dont certaines protégées, comme l'anguille. De nombreuses écluses, barrages, franchissements ont été construits sur nos canaux et cours d'eau, empêchant ce que l'on appelle la continuité écologique. Ce sont plus de 70 fentes piscicoles qui vont être installées sur tout le réseau hydraulique pour restaurer cette continuité écologique au profit des peuplements de civelles notamment. Parallèlement, plusieurs réseaux de mares vont être restaurés pour là aussi reconstituer des circulations pour les espèces aquatiques

De nombreux secteurs sensibles (sources, têtes de bassin) sont soumis à des rejets, des ruissellements polluants ou à des risques pouvant altérer la biodiversité ou impacter la qualité des eaux. Plus de 2 millions d'euros seront investis pour installer des systèmes de contrôle et d'alerte mais surtout pour accompagner la mise en œuvre de pratiques moins impactantes (réduire l'usage des pesticides, fertilisants et détergents domestiques) et pour investir dans des dispositifs permettant de réduire les risques (mise aux normes des installations, protection des captages d'eau).

Des actions d'information et de sensibilisation, à hauteur de 300 000 euros, seront également conduites pour mobiliser les acteurs et actrices du territoire (industriel·les, agriculteurs, agricultrices, habitant·es) dans la reconquête de la qualité de l'eau, avec une attention particulière pour les jeunes générations qui doivent être mobilisées au plus vite pour la préservation de l'eau.

Construire pour loger les habitants

Les derniers chiffres du recensement confirment le fort dynamisme démographique de notre département et de notre ville. Notre population augmente par la force de son économie, la qualité de son cadre de vie et de ses services, la diversité de

ses propositions sportives et culturelles… Mais cette augmentation ne repose pas que sur l'arrivée de familles extérieures. Nous générons nous-mêmes une progression soutenue avec davantage de naissances que de décès. Ces familles ont donc besoin de nouveaux logements pour accueillir leurs enfants qui, à leur tour, quitteront le foyer pour créer le leur. Enfin, les couples qui se séparent viennent aussi augmenter le besoin en logement. Face à ce besoin, deux options s'offrent à nous : soit laisser faire le marché avec comme conséquence une rareté des biens qui fera exploser les prix et repoussera les plus modestes loin de la ville ; soit organiser la construction de logements afin de permettre aux jeunes Nazairien·nes de s'installer, avec leur famille, dans leur ville, et tout en continuant d'accueillir les personnes qui souhaitent nous rejoindre. Cette deuxième option, c'est la nôtre et nous l'appelons la ville pour tous !

Il ne s'agit pas de construire n'importe où, ni n'importe comment. Nous savons l'importance de protéger nos campagnes, nos marais, nos forêts, tant pour lutter contre la pollution que pour préserver des terres agricoles et notre biodiversité. Le temps où il était possible d'étaler en nombre des lotissements dans la campagne est derrière nous. Par ailleurs, s'étaler voudrait dire construire des routes, des réseaux nouveaux, augmenter le nombre de camions pour collecter nos ordures ménagères, éloigner les habitations des lieux de travail renforçant le besoin de prendre sa voiture avec des conséquences en termes de pouvoir d'achat pour les familles… Ce n'est pas responsable, ni écologiquement, ni financièrement. C'est pourquoi l'idée de densifier la ville, d'organiser sa reconstruction sur elle-même, est désormais la condition pour produire un habitat respectueux de l'environnement et accessible au plus grand nombre.

La volonté des élu·es du groupe « Pour Saint-Nazaire » est de permettre « la ville pour tous » dans un contexte de croissance démographique et de changement des modes de vie.

L'usine élévatoire illustre l'ambition patrimoniale de la ville

L'usine élévatoire de Saint-Nazaire vient d'obtenir son inscription aux Monuments historiques. Une bonne nouvelle qui est l'aboutissement d'une démarche opiniâtre et conjointe des collectivités locales, de l'État, des collectifs citoyens et du propriétaire (le Grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire). Situé dans le quartier du Petit-Maroc, sur le domaine public maritime, ce bâtiment de 1911 est désormais reconnu pour ses caractéristiques uniques en France. Dès sa fermeture en 1993, Joël Batteux veilla à la sanctuariser dans les documents municipaux d'urbanisme.

Cette inscription signe l'ambition de la ville dont les objectifs prioritaires, en lien avec la démarche du label Ville d'art et d'histoire, sont de connaître, conserver, valoriser, transmettre et expliquer le patrimoine nazairien. À l'appui de cette volonté, Saint-Nazaire se dote d'outils opérationnels parmi lesquels les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Elles veillent au respect architectural lors de toute opération de rénovation dans l'espace urbain d'intérêt patrimonial. L'usine élévatoire s'apprête à ouvrir une nouvelle page de son histoire. Le port de Nantes-Saint-Nazaire, conjointement avec la Ville, travaillent à un projet de reconversion dont la finalité est d'ouvrir à toutes et tous ce site témoin d'une page importante de notre épopée industrielle…

Les 39 élu·es du groupe « Pour Saint-Nazaire »

Opposition

Ensemble, solidaires et écologistes

En 2013, Edward Snowden révélait la surveillance de masse mise en place par les services secrets américains. Une révélation sans précédent, montrant que, insensiblement, la protection des individus par l'État s'est muée en suspicion de chacun·e. Aujourd'hui, les possibilités techniques et la peur généralisée nous amènent à ne plus voir d'inconvénients à se faire surveiller. Il semblerait que cette pratique ait convaincu un certain nombre de dirigeant·es, car la France met progressivement en place ce système.

Depuis décembre, trois décrets autorisent l'enregistrement d'une somme d'informations inédite et inquiétante : opinions politiques, philosophiques, religieuses, appartenances syndicales et données de santé pourront être collectées au nom de la sûreté de L'État.

Pensez vous vraiment ne pas être pas concerné·e ?

Vous pouvez avoir une fiche vous présentant comme « ayant entretenu une relation directe et non fortuite » avec une manifestation sur la voie publique. La loi de sécurité globale permettra la captation d'images de masses par drones ou caméras piétonnes, et les faibles gardes-fous nous protégeant encore de la reconnaissance faciale risquent de tomber dans les années à venir.

Loi après loi, caméra après caméra, renoncement après renoncement, en état d'urgence quasi permanent, notre liberté s'effrite inexorablement.

Les caméras de surveillance

Une étude menée à Rennes a montré que les caméras de surveillance avaient très peu d'influence sur la prévention des actes de délinquance.

La plupart des auteurs de délits sont sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants et les caméras n'ont aucun effet sur eux. Les violences physiques quant à elles sont liées à des pulsions sur lesquelles là encore elles jouent peu. Quant au trafic, tout comme une patrouille de police peut le faire, les caméras déplacent dans l'espace ou dans le temps le phénomène, sans le résoudre pour autant.

La vie privée devient suspecte

« On ne craint rien si on n'a rien à cacher » devient la nouvelle formule pour faire accepter le fichage étendu et la surveillance globale des communications numériques.

Il s'agit d'un dangereux glissement : de citoyen·nes qui définissent leurs droits et les délèguent au pouvoir, nous passons à un État de pouvoir qui définit les droits et les accorde aux citoyen·nes.

Mais ce n'est pas à nous, citoyen·nes, de justifier de nos activités. C'est à l'État de prouver qu'une personne est suspecte avant de chercher des informations sur elle. Et c'est à la justice d'accorder cette autorisation de surveillance.

Gwenolé PERONNO, Gaëlle BÉNIZE THUAL, Cédric TURCAS, Hanane REBIHA, Philippe CAILLAUD, Capucine HAURAY, Olivier BLÉCON, Sarah TRICHET-ALLAIRE, François BILLET, Magali FENECH